



La Chambre de commerce du comté de Drummond

405, rue St-Jean, C.P. 188, Drummondville, QC, J2B 6V7, (819) 477-7822

Communiqué de presse

No 45 89-90

Publication immédiate

Objet: Revitalisation centre-ville

La Chambre de commerce du comté de Drummond formera un comité ad-hoc Chambre de commerce-Sidac Centre-Ville qui s'intéressera à la revitalisation du centre-ville.

La Chambre de commerce vient d'ailleurs de mandater trois de ses membres du Conseil d'administration pour la représenter sur ce comité. Ils sont Mme Louise Le May, M. Guy Gauthier et M. Yvan Gosselin.

Mme Suzanne Paradis, présidente de la Chambre de commerce, a indiqué au sujet de ce comité qu'il se réunira pour une première fois à la fin du mois de mars et que la Chambre souhaite que des représentants d'autres organismes se joignent à ses rangs afin, entre autres, que les interventions de tous ceux et celles intéressés par la revitalisation du centre-ville soient orientées dans la même direction. Mme Paradis espère notamment une représentation de la Ville de Drummondville qui a déjà injecté des sommes importantes dans la revitalisation du centre-ville.

La présidente de la Chambre de commerce rappelle que l'organisme s'intéresse depuis nombre d'années à la revitalisation du centre-ville. Elle donne comme exemple l'implication de la Chambre de commerce du comté de Drummond au début des années 1980 dans la création de la Sidac, alors connue sous l'appellation de Sidac Alain-Limoges.

Pour donner encore plus de poids à ses propos, elle traite de l'implication de la Chambre de commerce dans la mise sur pied, il y a deux ans, d'une campagne de sensibilisation et d'information à l'importance de l'achat chez nous, et de l'appui que l'organisme a accordé tout

récemment à la Sidac dans ses démarches afin de conserver au centre-ville la succursale de la rue Lindsay de la Société des Alcools du Québec.

Mme Paradis rappelle aussi le dîner-conférence organisé en novembre dernier par la Chambre de commerce et au cours duquel un représentant du ministère des Affaires municipales du Québec et un professeur de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal ont traité de la problématique des années 1990 des centres-villes du Québec.

"La Chambre de commerce, comme on peut le voir en jetant un regard sur ce qui a été fait par le passé, est préoccupée par la revitalisation du centre-ville. C'est avec plaisir qu'elle s'associe à la Sidac et souhaitons-le, à d'autres organismes, afin que tous ensemble nous jetions les bases d'une stratégie visant à établir un plan d'action pour revitaliser le centre-ville," a-t-elle indiqué.

Mme Paradis précise cependant qu'elle sollicite une implication maximum du Gouvernement du Québec afin que les idées exposées, expliquées et rédigées sur papier, et celles qui seront lancées par le comité ad-hoc, puissent se concrétiser.

"Lorsqu'il a lancé l'idée d'un comité ad-hoc, M. St-Roch a fait part de quelques suggestions de projets quant à la revitalisation du centre-ville. Il faut se rappeler que la Chambre a, il y a maintenant deux ans, élaboré et présenté deux projets qui, s'ils avaient reçu les appuis nécessaires, seraient devenus des éléments de cette revitalisation du centre-ville que nous voulons tous. Le projet de présentation d'un spectacle son et lumière utilisant l'église anglicane St-George et le Village Québécois d'Antan comme axes principaux, et le projet d'aménagement d'un parc riverain, entre les deux ponts de la rivière St-François, auraient pu faire partie intégrante d'un projet global de revitalisation. D'intéressants projets naîtront certainement du comité ad-hoc, mais il faut s'assurer des fonds du Gouvernement du Québec afin que tout le travail des représentants bénévoles d'organismes impliqués ne meurt tout simplement pas sur les tablettes," de dire Mme Paradis.